

Monsieur le Président de la Communauté  
d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines

1, rue Eugène HENAFF  
BP 10118  
78192 TRAPPES CEDEX

## **Collectif Bretonnière ligne18 ADHAVE**

Voisins le Bretonneux, le 10 janvier 2017

Copie : Madame Rosetti, Maire de Voisins le Bretonneux, vice-présidente

Monsieur le Président,

Nous avons pris note de la réponse faite par la communauté d'agglomération à notre contribution concernant l'aménagement futur du quartier de la gare de SQY Est, lors de l'enquête publique concernant le PLUi de Saint Quentin en Yvelines.

Dans cette réponse, la communauté d'agglomération fait état du fait qu'aucun développement de logement ne peut être fait à l'Est de la D91 sur la commune de Guyancourt. L'aménagement de logements sur la friche Thalès (futur quartier gare) serait de ce fait conditionné au détournement de la D91 vers l'avenue de l'Europe.

Sur le plan joint, nous avons fait figurer le tracé actuel de la D91, et le tracé initial datant d'avant 1993. C'est sur demande expresse de la commune de Guyancourt, que le tracé de la D91 a effectivement fait l'objet d'un détournement au début des années 90, pour éviter que cette artère à fort trafic, ne coupe les zones d'habitat en cours de construction sur le territoire de Guyancourt.

En contrepartie de la réalisation de ces travaux extrêmement coûteux, la commune de Guyancourt s'engageait à ne plus créer de nouvelles zones d'habitat à l'Est de la D91.

Or, de quoi est-il question aujourd'hui ?

De réaliser un nombre de logements à définir (le chiffre de 1500 a été évoqué à plusieurs reprises) sur les 20 ha de terrains de la friche Thalès, qui se situe bien évidemment à l'Est de la D91. Pour contourner l'engagement pris par la municipalité de Guyancourt, il serait question de détourner à nouveau la D91, pour la faire passer sur l'actuelle avenue de l'Europe, jusqu'à sa jonction avec la Départementale 36. Cela conduirait à détourner le tracé actuel de la D91 traversant de part et d'autre (hormis le quartier de l'Europe) des zones d'activité tertiaire, pour faire passer le flux de circulation par la D36 dans sa traversée des quartiers d'habitat de Voisins le Bretonneux.

Le CD 36 coupe en deux les zones d'habitat de Voisins le Bretonneux. Sachez que nous pourrions au même titre que la commune de Guyancourt revendiquer le détournement du CD 36 vers les terrains agricoles de Magny les Hameaux, pour éviter cette rupture entre le quartier de la Bretonnière et le reste de la ville. Pour l'instant cette requête n'est pas d'actualité. Mais il est inutile de venir provoquer la population, en évitant une nuisance future pour des zones d'habitat à créer sur Guyancourt en la reportant sur Voisins, dans des zones d'habitat existantes.

Loin d'éloigner le trafic passant au centre-ville de Voisins, le détournement de la D91 ne ferait que renforcer les problèmes de circulation.

Madame Rosetti, lors de la cérémonie des vœux a bien laissé entendre qu'il faudrait rapidement remettre la question du contournement de Voisins par le sud sur la table.

Le détournement de la D91 ne peut être envisagé que si et seulement si l'avenue de l'Europe se prolonge par

ADHAVE [www.collectif-bretonniere-ligne18.info](http://www.collectif-bretonniere-ligne18.info) - [contact@collectif-bretonniere-ligne18.info](mailto:contact@collectif-bretonniere-ligne18.info)  
7, rue Van Gogh 78960 Voisins le Bretonneux

une voie rejoignant la route de Dampierre sur le territoire de Magny les Hameaux.

Dans ce cas, la D91 emprunterait un itinéraire passant entre une zone d'activité (SNECMA, Hilti..) et le golf national. Il est à remarquer d'ailleurs que cette voie a été prévue lors de la mise en place du rond-point des Mines sur la D36.

De plus la circulation serait largement délestée dans la traversée de Voisins centre village, ce qui est pour le coup un véritable impératif pour l'accès au futur quartier de la gare de SQY Est.

Les habitants de Voisins et plus particulièrement du quartier de la Bretonnière restent très attentifs aux projets impactant directement la circulation et l'augmentation potentielle des nuisances.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et échanger à ce sujet

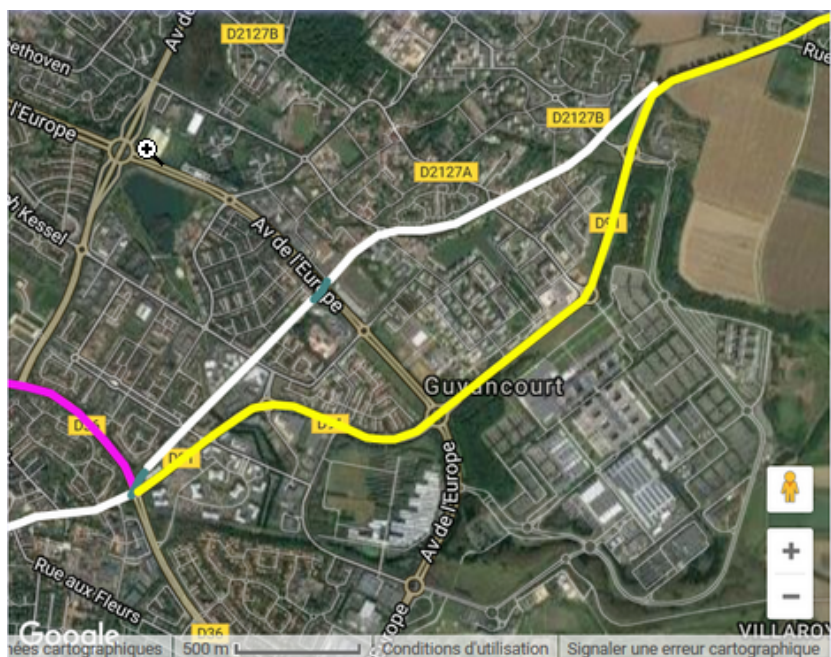
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Le Président  
Guillaume SEBILLEAU



Voie prévue au rond-point des Mines



Légende de la carte	
<b>En jaune</b>	Le tracé actuel de la D91
<b>En violet</b>	Tronc commun avec la D36.
<b>En blanc</b>	Tracé déclassé suite à l'ouverture de la déviation.
<b>En gris</b>	Tracé détruit suite à l'ouverture de la déviation.

Déviation de la D91 en 1993.